

CHEMIN DE SELECTION A LA COMPETITION INTERNATIONALE DE REFERENCE

Chemin de sélection saison 2019-2020

Compétition I.P.C. Toutes Catégories

CHAMPIONNAT D'EUROPE I.P.C.

Lieu : FUNCHAL (Madère - Portugal)

Discipline : NATATION

Dates : 17 mai au 23 mai 2020

Compétition I.P.C. Espoir

WORLS SERIES LIGNANO

Lieu : LIGNANO (Italie)

Discipline : NATATION

Dates : 24 février au 1^{er} mars 2020

Compétition I.C.S.D. (SOURDS) Toutes Catégories

CHAMPIONNAT D'EUROPE I.C.S.D. (SOURD)

Lieu : à définir

Discipline : NATATION

Dates : à définir

Préambule

La Fédération Française Handisport (F.F. Handisport), par décision du comité directeur du 30 avril 2019, confie la procédure de sélection de ses sportifs pour les compétitions Internationales de références à une Commission fédérale de sélection.

Composition de la commission fédérale de sélection (C.F.S.)

- Vice-Président délégué aux Sports de la F.F. Handisport (Tanguy de la FOREST)
- Directeur Technique National (Christian FEVRIER)
- Directeur des Équipes de France (Norbert KRANTZ)
- Directeur de la Performance (Pierrick GIRAUDEAU)

Fonctionnement de la commission fédérale de sélection

La commission fédérale de sélection est en charge, par délégation du bureau directeur fédéral, de l'édition des présentes règles de sélection.

En confiant la sélection à une commission fédérale de Sélection, la F.F.H. souhaite s'assurer que ses représentants aux compétitions internationales sont ceux qui, potentiellement, ont les meilleures chances d'obtenir une médaille.

Pour chacun des comités de sélection organisés pour chacun des Championnats, le Directeur Sportif de la discipline concernée et/ou le Responsable Technique de l'équipe de France, sera (ont) amené(s) à proposer une liste d'athlètes à la commission fédérale de sélection.

Un relevé des décisions est établi.

Principes généraux

Le Directeur Sportif propose au comité de sélection fédéral les athlètes.

En cas d'égalité pour une sélection où le nombre de nageuses et de nageurs est limité, ceux-ci seront départagés sur leur performance des séries, ou à défaut sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2019-2020 en bassin de 50m à la date de la sélection.

Critères généraux

- Avoir une licence fédérale compétition à jour et signée par un médecin ;
- Être de nationalité française et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de la fédération internationale concernée ;
- Répondre aux critères internationaux administratifs et de classification de la fédération internationale concernée, dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à une sélection ;
- Être à jour du suivi médical imposé par la commission médicale ;
- Être en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants ;
- Répondre dans les délais indiqués ou notifiés aux demandes administratives en provenance du siège fédéral ;
- Avoir fait la preuve de sa capacité à vivre en collectivité dans le respect des consignes et de ses partenaires ;
- Signer et respecter les termes de la charte du sportif membre d'un collectif France A, A' ou Espoirs de la Fédération Française Handisport ;
- Participer à tous les stages et compétitions de références imposés par la commission fédérale de la discipline ;
- Répondre aux exigences d'entraînement fixées par le Directeur Sportif du sport concerné, en termes de planification, de volume hebdomadaire d'entraînement, de suivi. La signature du contrat d'engagement mutuel est à ce titre obligatoire.
- Participer aux Championnats de France 25m. et 50m. ;
- Remplir les conditions de sélection spécifiques à la discipline concernée ;

Critères d'aide à la décision

Compétitions I.P.C. Toutes Catégories :

Championnats d'Europe (World Para Swimming European Championships 2020)

Du lundi 17 au dimanche 23 mai 2020

Lieu : FUNCHAL (Madère - Portugal)

Bassin : 50 m.

1. Compétitions de sélection

- 1.1. Les Championnats du Monde I.P.C. 2019 à Londres (Angleterre) 09 au 15 septembre 2019.
- 1.2. Saison 2018-2019
- 1.3. Les Championnats interrégionaux 2020.

2. Règles de sélection

- 2.1. Seront présélectionnés les nageuses et les nageurs ayant été classés dans les 4 premiers finalistes lors des Championnats du Monde 2019 (Londres) sur une épreuve ouverte aux Championnats d'Europe 2020. Ceci dans la mesure où la performance réalisée correspond à minima à un temps de la grille de qualification minima A aux Championnats d'Europe 2020. (cf. annexe)
- 2.2. Seront proposés à la sélection les nageuses et les nageurs ayant été classés dans les 4 premiers finalistes lors des Championnats du Monde 2019 (Londres) sur une épreuve ouverte aux Championnats d'Europe 2020. Ceci dans la mesure où la performance réalisée correspond à minima à un temps de la grille de qualification minima B aux Championnats d'Europe 2020. (cf. annexe)
- 2.3. Seront proposés à la sélection les nageuses et les nageurs étant de collectif Européen, monde ou paralympique sur la saison 2019-2020 suite à leurs performances réalisées sur la saison 2018-2019.
- 2.4. Seront présélectionnés Les nageuses et nageurs ayant réalisé lors des championnats inter-régionaux de la saison 2019/2020 un temps de la grille de qualification minima A aux Championnats d'Europe 2020. (cf. annexe)
- 2.5. Seront proposés à la sélection les nageuses et nageurs ayant réalisé lors des championnats inter-régionaux de la saison 2019/2020 un temps de la grille de qualification minima B aux Championnats d'Europe 2020. (cf. annexe)

3. Le comité de sélection prendra en compte lors de la commission de sélections des critères d'aide à la décision complémentaires suivants.

- Participation aux différents regroupements des collectifs nationaux si sélection.
- Structuration d'entraînement.
- Progression sur la saison.
- Potentiel finaliste
- Participation au Championnat de France 25m.
- Une attention particulière sur leurs résultats obtenus lors de la saison des Championnats d'Europe 2020 (Championnats de France, world series....) sera observée.
- Classification internationale à jour.
- Pour les athlètes concernés, avoir complété de manière sérieuse et régulière le logiciel de suivi mis en place par la cellule performance fédérale (Training Load Pro).

4. Épreuves complémentaires

- 4.1. Les nageuses et les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles pourront éventuellement, dans la limite des places disponibles, être engagés sur une ou plusieurs épreuves complémentaires. Sous réserve de réalisation d'un minima I.P.C. et de validation par les entraîneurs nationaux.
- 4.2. Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée au meilleur temps réalisé lors des compétitions de sélection, puis à défaut au meilleur temps des classements nationaux 2018-2019 réalisé lors des Championnat de France 50m.

Compétitions I.P.C. Espoir :

World Series Lignano (World Para Swimming World Series Lignano 2020)

Du 28 janvier au 1 février 2020

Lieu : LIGNANO (Italie)

Bassin : 50 m.

Catégorie d'âge : 2003 et après

1. Compétitions de sélection

1.1. Le Championnat de France 25m F.F.H. 2019 à Saint Nazaire (44) le14 et 15 décembre 2019.

2. Règles de sélection

2.1. Seront présélectionnés les 6 nageuses et/ou nageurs ayant obtenu le plus de points à la table de cotation à la moyenne de leurs trois meilleures épreuves lors des championnats de France 25m.

2.1.1. Les sportifs ou sportives ayant déjà participé à une compétition internationale de référence sénior ne pourront pas prétendre à une sélection.

2.1.2. Le comité de sélection prendra en compte des critères d'aide à la décision complémentaires.

→ Participation aux différents regroupements des collectifs nationaux si sélection.

→ Structuration d'entraînement.

→ Progression sur la saison.

3. Épreuves complémentaires

3.1. Les nageuses et les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles pourront éventuellement, dans la limite des places disponibles, être engagés sur une ou plusieurs épreuves complémentaires. Sous réserve de réalisation d'un minima I.P.C. et de validation par les entraîneurs nationaux.

3.2. Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée au meilleur temps réalisé lors des compétitions de sélection, puis à défaut au meilleur temps des classements nationaux 2018-2019 réalisé lors des Championnat de France 50m.

Compétition I.C.S.D. (SOURDS) Toutes Catégories : Championnats d'Europe sourds (European Deaf Swimming Championships 2020)

Date à déterminer

Lieu à déterminer

Bassin : 50 m.

1. Compétitions de sélection

1.1. Le Championnat de France 50m. F.F.H. 2020 à Saint Germain en Laye (78) le 30 et 31 mai 2020.

2. Règles de sélection

2.1. Seront présélectionnés les nageuses et les nageurs ayant réalisé sur une épreuve ouverte aux championnats d'Europe sourd ; un temps de la grille de qualification minima A aux Championnats d'Europe Sourd (cf. annexes) lors de la compétition de sélection.

2.2. Seront proposés à la sélection les nageuses et les nageurs ayant réalisé sur une épreuve ouverte aux championnats d'Europe sourd un temps de la grille de qualification minima B aux Championnats d'Europe sourd (cf. annexes) lors de la compétition de sélection.

2.2.1. Le comité de sélection prendra en compte des critères d'aide à la décision complémentaire.

→ Participation aux différents regroupements des collectifs nationaux si sélection.

→ Structuration d'entraînement.

→ Progression sur la saison.

→ Potentiel finaliste

→ Une attention particulière sur leurs résultats obtenus lors de la saison des championnats d'Europe (Championnats de France, world series...) sera observée.

→ Pour les athlètes concernés, avoir complété de manière sérieuse et régulière le logiciel de suivi mis en place par la cellule performance fédérale (Training Load Pro).

3. Épreuves complémentaires

3.1. Les nageuses et les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles pourront éventuellement, dans la limite des places disponibles, être engagés sur une épreuve complémentaire.

3.2. Dans le cas où plusieurs demandes sont enregistrées pour une même épreuve, la priorité sera accordée au meilleur temps réalisé lors des compétitions de sélection, puis à défaut au meilleur temps des classements nationaux 2019- 2020 en bassin de 50m à la date du championnat de France 50m.

Minima A Championnat d'Europe I.P.C. (World Para Swimming European Championships 2020)
 Minima A Championnat d'Europe I.C.S.D. (sourd) (European Deaf Swimming Championships 2020)

Toutes Catégories (T.C.) → Top 12 rankings IPC 2016 ou rankings Deaflympics 2017 (Seules les performances réalisées lors des compétitions ciblées par le chemin de sélection seront prises en compte)

	PAPILLON			DOS			BRASSE *			NAGE LIBRE					3 NAGES / 4 NAGES **		
	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	400m	800m	150m	200m	400m
S1																	
S2				01:24,45	03:11,70												
S3				01:01,65			01:05,91			01:02,36	01:57,38						
S4				00:59,97				02:02,79		00:50,56	02:15,24				03:21,60		
S5	00:49,94			00:50,36				01:53,73		00:41,49	01:27,59	03:14,40				03:48,12	
S6	00:40,30				01:32,59			01:46,57		00:35,64	01:19,22		05:51,66			03:14,41	
S7	00:39,17				01:28,04			01:42,26		00:34,57	01:15,15		05:41,78			03:16,97	
S8		01:17,62			01:21,81			01:29,32		00:31,44	01:10,30		05:19,32			02:50,96	
S9		01:10,56			01:15,44			01:20,90		00:29,79	01:05,08		04:58,10			02:38,12	
S10		01:09,93			01:10,79					00:28,73	01:02,77		04:48,13			02:34,80	
S11					01:22,97			01:38,22		00:32,20	01:13,86		05:44,15			03:05,98	
S12					01:21,73			01:50,96		00:30,16	01:09,65						
S13		01:09,72			01:14,70			01:20,48		00:28,57	01:02,75		04:50,09			02:36,39	
S15	00:30,02	01:08,82	02:43,42	00:32,84	01:10,74	02:31,14	00:35,22	01:16,70	02:52,14	00:28,14	01:01,52	02:17,51	04:47,84	09:51,90		02:33,82	05:24,37

	PAPILLON			DOS			BRASSE *			NAGE LIBRE					3 NAGES / 4 NAGES **		
	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	400m	1500m	150m	200m	400m
S1				01:47,28	03:45,44												
S2				01:01,24	02:13,54		01:02,84					04:43,40					
S3				00:56,53			00:51,30			00:52,26		03:59,53			03:17,90		
S4				00:48,06				01:49,67		00:41,65	01:28,57	03:12,00			02:45,34		
S5	00:38,96			00:41,67				01:40,05		00:35,62	01:20,16	02:51,63					
S6	00:33,13				01:20,54			01:29,97		00:31,27	01:09,45		05:20,77			02:50,70	
S7	00:32,13				01:15,67			01:21,97		00:29,45	01:04,51		05:09,31			02:48,06	
S8		01:04,85			01:09,62			01:15,86		00:27,43	01:00,79		04:41,82			02:31,10	
S9		01:03,72			01:05,91			01:08,91		00:26,37	00:57,49		04:27,22			02:23,95	
S10		00:58,81			01:01,69					00:24,58	00:54,42		04:11,12			02:16,01	
S11		01:12,53			01:12,30			01:19,50		00:27,48	01:01,53		05:30,24			02:35,08	
S12		01:00,44			01:03,54			01:10,55		00:24,90	00:55,21						
S13		01:01,87			01:03,98			01:12,34		00:24,78	00:54,76		04:26,94			02:23,05	
S15	00:26,41	00:59,62	02:12,91	00:28,77	01:04,73	02:20,02	00:31,36	01:10,42	02:36,94	00:24,54	00:54,28	02:01,47	04:13,87	17:12,39		02:17,89	05:03,95

Nombre de nageurs au rankings IPC 2016 ou rankings Deaflympics 2017 insuffisant pour établir un critère objectif.

* BRASSE : lire SB

** 3 NAGES / 4 NAGES : lire SM

Minima B Championnat d'Europe I.P.C. (World Para Swimming European Championships 2020)
 Minima B Championnat d'Europe I.C.S.D. (sourd) (European Deaf Swimming Championships 2020)

Toutes Catégories (T.C.) → Top 12 rankings IPC 2016 ou rankings Deaflympics 2017 (Seules les performances réalisées lors des compétitions ciblées par le chemin de sélection seront prises en compte)

	PAPILLON			DOS			BRASSE *			NAGE LIBRE					3 NAGES / 4 NAGES **		
	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	400m	800m	150m	200m	400m
S1																	
S2																	
S3				01:08,94			01:08,19			01:09,42	02:23,51						
S4				01:16,00				02:11,33		01:02,45	04:02,98				04:25,43		
S5	00:52,28			00:52,53				01:57,17		00:44,12	01:36,94	03:24,64				04:11,05	
S6	00:41,59				01:37,22			01:51,71		00:37,24	01:23,85		06:01,32			03:22,83	
S7	00:40,52				01:32,65			01:46,87		00:37,27	01:20,17		05:50,31			03:31,12	
S8		01:20,60			01:23,79			01:31,66		00:31,92	01:11,98		05:26,27			03:01,85	
S9		01:11,72			01:18,00			01:25,74		00:30,24	01:05,87		05:05,43			02:40,93	
S10		01:12,05			01:12,70					00:29,29	01:04,13		04:57,59			02:36,53	
S11					01:28,07			01:46,65		00:33,49	01:17,13		05:51,70			03:14,90	
S12					01:29,55					00:32,47	01:19,07						
S13		01:14,60			01:15,86			01:23,79		00:28,85	01:03,40		04:59,41			02:41,19	
S15	00:31,47	01:11,20		00:33,97	01:13,01	02:35,58	00:37,15	01:27,12	03:13,35	00:28,99	01:03,82	02:18,41	04:57,67	10:12,63		02:38,54	05:29,38

	PAPILLON			DOS			BRASSE *			NAGE LIBRE					3 NAGES / 4 NAGES **		
	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	50m	100m	200m	400m	1500m	150m	200m	400m
S1																	
S2				01:08,10	02:29,52		01:12,34					04:56,10					
S3				01:01,86			00:54,97			00:58,04		04:28,10			03:33,76		
S4				00:50,55				01:52,34		00:42,30	01:37,12	03:35,28			03:03,14		
S5	00:42,87			00:43,98				01:44,89		00:37,02	01:23,25	03:00,41					
S6	00:34,38				01:23,03			01:33,38		00:32,25	01:10,55		05:33,71			02:58,42	
S7	00:33,64				01:21,08			01:26,02		00:31,06	01:07,40		05:17,50			02:51,50	
S8		01:06,05			01:13,72			01:18,05		00:27,80	01:01,28		04:46,66			02:36,76	
S9		01:04,31			01:07,76			01:11,01		00:26,69	00:58,07		04:30,83			02:26,68	
S10		00:59,97			01:04,74					00:25,10	00:55,14		04:15,92			02:17,05	
S11		01:14,16			01:14,64			01:25,73		00:27,93	01:04,00		05:47,38			02:44,49	
S12		01:03,83			01:08,28			01:14,38		00:25,44	00:56,63						
S13		01:04,13			01:10,19			01:14,39		00:25,52	00:57,00		04:43,32			02:25,62	
S15	00:26,80	01:00,50	02:21,31	00:29,62	01:06,04	02:28,11	00:32,27	01:12,50	02:40,52	00:25,11	00:55,33	02:06,11	04:26,35	18:36,17		02:23,08	05:14,02

Nombre de nageurs au rankings IPC 2016 ou rankings Deaflympics 2017 insuffisant pour établir un critère objectif.

* BRASSE : lire SB

** 3 NAGES / 4 NAGES : lire SM